



28 April 2017 / 28 avril 2017

IOTC CIRCULAR 2017-050 / CIRCULAIRE CTOI 2017-050

Dear Sir/Madam,

SUBJECT: ON THE SELECTION OF THE EXECUTIVE SECRETARY

Please find attached a communication from FAO describing the process followed for the selection of the Executive Secretary, and seeking the approval of the Members of the candidate selected by the Director-General.

Madame/Monsieur,

OBJET: SUR LA SELECTION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

Veuillez trouver en pièce jointe une communication de la FAO décrivant la procédure suivie pour la sélection du Secrétaire Exécutif, et demandant l'accord des Membres pour le candidat sélectionné par le Directeur Général.

Yours sincerely / Cordialement

Alejandro Anganuzzi
Executive Secretary (a. i) / Secrétaire exécutif (a. i)

Attachments / Pièces jointes:

- Communication from FAO / Communication de la FAO

Distribution / Destinataires

IOTC Contracting Parties/ Parties contractantes de la CTOI: Australia/Australie, China/Chine, Comoros/Comores, Eritrea/Erythrée, European Union/Union européenne, France (Territories/DOM-TOM), Guinea/Guinée, India/Inde, Indonesia/Indonésie, Iran (Islamic Rep of/Rép. islamique d'), Japan/Japon, Kenya, Rep. of Korea/Rép. de Corée, Madagascar, Malaysia/Malaisie, Maldives, Mauritius/Ile Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Somalia/Somalie, South Africa/Afrique du Sud, Sri Lanka, Sudan/Soudan, United Rep. of Tanzania/Rép.-Unie de Tanzanie, Thailand/Thaïlande, United Kingdom (OT)/Royaume-Uni(TOM), Yemen/Yémen.

Chairperson IOTC / Président de la CTOI

Cooperating Non-Contracting Parties/ Parties coopérantes non-contractantes: Bangladesh, Djibouti, Liberia, Senegal/Sénégal.

Intergovernmental organisations & Non-governmental organisations / Organisations intergouvernementales et non-gouvernementales

Copy to/ Copie à : FAO

This message has been transmitted by email only / Ce message a été transmis par courriel uniquement



Rome, May 28th 2017

Agreement for the Establishment of the Indian Ocean Tuna Commission Selection and appointment of the Secretary of the Commission

The Director-General of the Food and Agriculture Organization of the United Nations communicates the following to the Members of the Indian Ocean Tuna Commission:

Pursuant to Article VIII (1) of the Agreement, the Secretary of the Indian Ocean Tuna Commission (“*the Commission*” or “*IOTC*”) is appointed by the Director-General with the approval of the Commission, or in the event of appointment between regular sessions of the Commission, with the approval of the Members of the Commission.

At its 155th Session in December 2016, the Council of FAO considered the issue of the appointment of Secretaries of Article XIV Bodies and “*noted that under decisions of the Conference and provisions of treaties establishing Bodies under Article XIV of the FAO Constitution the Secretaries were appointed by the Director-General with the approval of the bodies concerned*”. Acknowledging the need to balance the functional autonomy of Article XIV Bodies with the responsibilities borne by the Organization for such Bodies, and stressing the urgency of filling the vacant position of the Secretary of the Commission, the Council agreed on a process, following the standard procedures for the appointment of FAO Senior Staff, with the inclusion of two representatives of Members, on an exceptional basis and without setting any precedent, for the selection and appointment of the Secretary.

In accordance with the procedure defined by the Council, the Director-General issued a vacancy announcement, for a period of six weeks from 12 December 2016 until 26 January 2017, for the post of Secretary of the Commission. Applications were received and reviewed on the basis of the requirements and competencies set out in the vacancy announcement. An interview panel was established, comprising Messrs Árni M. Mathiesen, Assistant Director-General, Fisheries Department (acting as Chairperson of the Panel), Antonio Tavares, Legal Counsel, and Alejandro Anganuzzi, Global Tuna Coordinator and former Secretary of the IOTC, and Messrs Ahmed Al Mazroui, Chairperson of the IOTC and Anders Jessen, Head of Unit, Regional Fisheries Management Organisations, DG-Mare, European Commission, as representatives of the Members of the Commission. The panel interviewed twelve candidates and, subsequently, submitted a short-list of five candidates to the Director-General.

The Director-General selected Dr Christopher O’Brien (a national of New Zealand and Australia) for the position of Secretary of the Commission. The *curriculum vitae* of Dr Christopher O’Brien is attached hereto.

In accordance with Article VIII (1) of the Agreement and the Council’s decision, the proposed appointment of Dr Christopher O’Brien for the position of Secretary is being hereby referred to the Members of the IOTC under the aforementioned provisions of the Agreement. In accordance with the agreement at the Council, the appointment will be for two years. The Director-General would be grateful for the approval of the proposed appointment by IOTC Members under Article VIII (1) of the Agreement, through a communication to the IOTC Secretariat within two weeks from the date of this communication.



Dr Chris O'Brien has over 25 years of experience working in national and international fisheries settings; and has been part of the tuna world for much of this time, including forays into the Standing Committee on Tuna and Billfish(SCTB) in the Pacific, the Western and Central Pacific Fisheries Commission(WCPFC) preparatory processes, commission and technical meetings of the Commission for the Conservation of Southern Bluefin Tuna, and the IOTC as Deputy Secretary-Science Manager.

Chris started his fisheries career as a research scientist at the Bureau of Resource Sciences(BRS) in Australia. During this time he represented BRS on several national fisheries working groups, including: the National Fisheries Statistics Working Group (as Chairman for two years); the National Marine Data Group; and the Technical Assessment Group for marine biology and fisheries data management. He also became the manager of the pelagic fisheries programme which introduced him into the international tuna fisheries arena. In 1997 Chris joined the Ministry of Fisheries in New Zealand as a scientific advisor and administrator. This work focused on the management of technical processes (working groups and research contracts) and delivery of scientific advice to fisheries managers. During this time, Chris managed a range of fisheries portfolios including pelagic fisheries — bringing him into contact with the SCTB, CCSBT and the preparatory process of the WCPFC.

As Deputy Secretary-Science Manager at the IOTC between 2004 and 2009, Chris was responsible for the coordination and delivery of the Commission's technical processes, including supporting to the Scientific Committee and the Working Parties, and supporting administration in the Secretariat. During this time he was instrumental in introducing changes to some of the reporting processes and formats that live on in IOTC today. Chris also played a major role in support of the First Performance Review of IOTC.

In 2009, Chris left IOTC to take up the role of Regional Coordinator of the Bay of Bengal Large Marine Ecosystem Project, a major fisheries management development initiative working in the eight Bay of Bengal countries. Between 2009 and 2015, the Project, under his leadership from its base in Thailand, successfully implemented activities relating to increasing the understanding of the Bay of Bengal ecosystem, promoting technical exchange among the countries, building capacity and partnerships, and leading to the production a ministerially-endorsed Strategic Action Programme designed to protect the health of the ecosystem and manage the living resources of the Bay on a sustainable basis.

Chris is currently the Coordinator the global Areas Beyond National Jurisdiction (ABNJ) Deep Sea Fisheries Project. This project brings together over 20 partners who work on deep-sea fisheries and conservation issues in the ABNJ globally. The partnership includes regional organizations responsible for the management of deep-sea fisheries, other regional bodies involved in resource management and conservation, technical institutions, the fishing industry and international organizations, and is designed to achieve sustainability in the use of deep-sea living resources and improve biodiversity conservation in the ABNJ.

Chris has a first class honours degree and a doctorate in marine sciences from the University of New South Wales, Australia. He has worked for FAO for over 12 years and has considerable experience in the coordination, reporting and performance of large programmes and projects, not only to FAO financial and administrative requirements, but also those of international donors. He has worked on the ground in Pacific, Asian and Indian Ocean countries and has a solid understanding of the social, cultural, scientific and economic factors that affect the implementation and effectiveness of resource management measures in developed and developing countries. Given this and considerable project management experience, he has an excellent track record of leading the delivery of key processes underpinning the management of fisheries.



Our Ref.:

Your Ref.:

Rome, 28 mai 2017

Accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien Sélection et nomination du Secrétaire de la Commission

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture communique ce qui suit aux membres de la Commission des thons de l'océan Indien :

Conformément à l'article VIII (1) de l'Accord, le Secrétaire de la Commission des thons de l'océan Indien (« la Commission » ou « la CTOI ») est nommé par le Directeur général avec l'approbation de la Commission ou en cas de nomination entre les sessions ordinaires de la Commission, avec l'approbation des membres de la Commission.

À sa 155^{ème} session en décembre 2016, le Conseil de la FAO a examiné la question de la nomination des secrétaires des organes de l'article XIV et « a noté qu'en vertu des décisions de la Conférence et des dispositions des traités instituant des organes au titre de l'article XIV de la Constitution de la FAO, les secrétaires étaient nommés par le Directeur général, avec l'approbation des organes concernés ». Reconnaissant la nécessité d'équilibrer l'autonomie fonctionnelle des organes de l'article XIV avec les responsabilités incombant à l'Organisation en ce qui concerne ces organes et soulignant l'urgence de combler le poste vacant du Secrétaire de la Commission, le Conseil est convenu d'un processus qui suivrait les procédures standard pour la nomination des cadres supérieurs de la FAO, avec l'inclusion de deux représentants des membres, à titre exceptionnel et sans créer de précédent, pour la sélection et la nomination du Secrétaire.

Conformément à la procédure définie par le Conseil, le Directeur général a publié une offre, pendant une période de six semaines, du 12 décembre 2016 au 26 janvier 2017, pour le poste de Secrétaire de la Commission. Les candidatures ont été reçues et examinées en fonction des exigences et des compétences énoncées dans l'annonce de poste. Un groupe d'entretien a été créé, composé de MM. Arni Mathiesen, Directeur général-adjoint, Département des pêches (en qualité de président du panel), Antonio Tavares, conseiller juridique, et Alejandro Anganuzzi, Coordinateur du Project du Thons et ancien secrétaire de la CTOI, et MM. Ahmed Al Mazroui, Président de la CTOI et Anders Jessen, chef d'unité, organisations régionales de gestion des pêches, DG Mare, Commission européenne, en tant que représentants des membres de la Commission. Le panel a interrogé douze candidats et, par la suite, a présenté une liste restreinte de cinq candidats au Directeur général.

Le Directeur général a choisi le Dr Christopher O'Brien (un ressortissant de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie) pour le poste de Secrétaire de la Commission. Le *curriculum vitae* du Dr Christopher O'Brien est joint à cette circulaire.

Conformément à l'article VIII (1) de l'Accord et à la décision du Conseil, la proposition de nomination du Dr Christopher O'Brien pour le poste de Secrétaire est renvoyée devant les Membres de la CTOI en vertu des dispositions précitées de l'Accord. Conformément à la décision au Conseil, la nomination sera pour une durée de deux ans. Le Directeur général serait reconnaissant de l'approbation de la proposition de nomination par les Membres de la CTOI en vertu de l'article VIII (1) de l'Accord, par le biais d'une communication au Secrétariat de la CTOI dans un délai de deux semaines à compter de la date de la présente communication.



Le Dr Chris O'Brien a plus de 25 ans d'expérience dans le contexte des pêches au niveau national et international et a fait partie du monde du thon pendant une grande partie de cette période, y compris avec des participations au Comité permanent sur les thons et les porte-épée (SCTB) dans le Pacifique, au processus préparatoire de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC), aux réunions techniques et aux sessions annuelles de la Commission pour la conservation du thon rouge du sud et à la CTOI en tant que Secrétaire adjoint/Directeur scientifique.

Chris a commencé sa carrière halieutique en tant que chercheur au *Bureau of Resource Sciences* (BRS) en Australie. Au cours de cette période, il a représenté le BRS dans plusieurs groupes de travail nationaux sur la pêche, notamment : le Groupe de travail national sur les statistiques halieutiques (en tant que président pendant deux ans), le Groupe national sur les données marines et le Groupe d'évaluation technique pour la biologie marine et la gestion des données halieutiques. Il est également devenu le gestionnaire du programme de pêche pélagique, qui l'a introduit dans l'arène internationale des pêcheries thonières. En 1997, Chris a rejoint le ministère des Pêches en Nouvelle-Zélande en tant que conseiller scientifique et administrateur. Son travail portait sur la gestion des processus techniques (groupes de travail et contrats de recherche) et la fourniture d'avis scientifiques aux gestionnaires des pêches. Au cours de cette période, Chris a géré une gamme de pêcheries, y compris les pêches pélagiques, ce qui l'a mis en contact avec le SCTB, la CCSBT et le processus préparatoire de la WCPFC.

En tant que Secrétaire adjoint et Directeur scientifique de la CTOI, Chris, de 2004 à 2009, et en partenariat avec le Secrétaire exécutif, était chargé de la coordination et de la mise en œuvre des processus techniques de la Commission, y compris le soutien au Comité scientifique et aux groupes de travail, et également du soutien à l'administration du Secrétariat. Au cours de cette période, il a contribué à introduire des changements dans certains processus et formats de rapports qui existent encore aujourd'hui à la CTOI. Chris a également joué un rôle majeur en appui à la première évaluation des performances de la CTOI.

En 2009, Chris a quitté la CTOI pour prendre le rôle de Coordinateur régional du projet Grand écosystème marin du Golfe du Bengale, une importante initiative de développement de la gestion des pêches couvrant les huit pays du Golfe du Bengale. Entre 2004 et 2015, le projet, sous sa direction depuis la Thaïlande, a mis en œuvre avec succès des activités visant à mieux comprendre l'écosystème du Golfe du Bengale, à promouvoir l'échange technique entre les pays, à renforcer les capacités et les partenariats et à mener jusqu'à sa mise en œuvre un Programme d'action stratégique approuvé par les ministres visant à protéger la santé de l'écosystème et à gérer les ressources vivantes du golfe de manière durable.

Chris est actuellement le coordonnateur de la composante Pêche en eaux profondes du projet global Zones au-delà des juridictions nationales (ZADJN). Ce projet regroupe plus de 20 partenaires qui travaillent sur les pêches en haute mer et les problèmes de conservation dans les ZADJN à l'échelle mondiale. Le partenariat regroupe des organisations régionales responsables de la gestion des pêches en haute mer, d'autres organismes régionaux impliqués dans la gestion et la conservation des ressources, des institutions techniques, l'industrie de la pêche et des organisations internationales, et vise à assurer la durabilité de l'utilisation des ressources vivantes en haute mer et à améliorer la conservation de la biodiversité dans les ZADJN.

Chris a un diplôme avec mention et un doctorat en sciences marines de l'Université de Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. Il a travaillé pour la FAO pendant plus de 12 ans et possède une expérience considérable de la coordination, de l'établissement de rapports et de l'exécution de grands programmes et projets, non seulement selon les règles financières et administratives de la FAO, mais aussi selon celles des donateurs internationaux. Il a travaillé sur le terrain dans des pays du Pacifique, d'Asie et de l'Océan Indien et a une bonne connaissance des questions sociales, culturelles, scientifiques et économiques associées à la gestion et à la conservation durable des ressources. Il a une excellente compréhension des facteurs qui affectent la mise en œuvre et l'efficacité des mesures de gestion des ressources dans les pays développés et en développement et. Ceci, conjugué à sa considérable expérience de la gestion de projets, fait qu'il a un excellent historique de conduite des processus clés qui sous-tendent la gestion des pêches